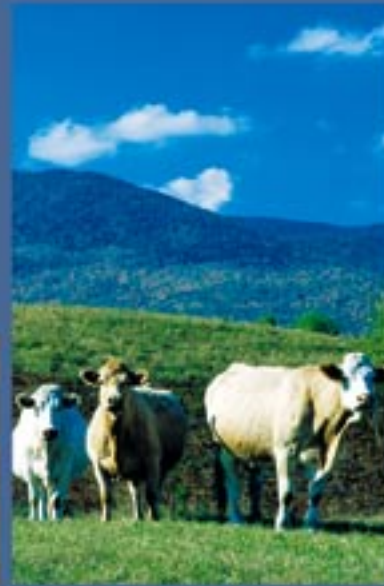


# S'investir pour progresser ensemble !

RAPPORT ANNUEL 2005



Fédération  
des producteurs  
de bovins  
du Québec



# Sommaire

La Fédération	4
Les orientations stratégiques	4
La mission	5
Message du président	6
Structure organisationnelle	8
Bilan des activités 2005	12
Les activités générales	13
Sécurité du revenu	13
Environnement	13
Santé animale	14
Recherche	14
Fonds de garantie de paiement	14
Promotion et développement de marché	15
Communications et information	16
Les activités de mise en marché	17
Marchés et ouverture des frontières	17
Bouvillons d'abattage	17
Veaux d'embouche	18
Bovins de réforme et veaux laitiers	19
Veaux de lait	19
Veaux de grain	20
Les activités de la Fédération en aval de la production	21
Abattoir Z. Billette	21
Abattoir Levinoff-Colbex	22
Réseau Encans Québec	22

# La Fédération des producteurs de bovins du Québec

Fondée en 1974, la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) est une association agricole constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Sa mission première consiste à défendre et à promouvoir les intérêts professionnels, économiques et sociaux des producteurs et des productrices de bovins du Québec. Elle est affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Formée de 14 syndicats régionaux, la Fédération regroupe quelque 23 500 producteurs de bovins répartis dans 14 500 entreprises agricoles à travers tout le Québec. Ces producteurs commercialisent annuellement 900 000 bovins, pour une valeur à la ferme de quelque 600 millions de dollars.

Depuis 1982, la Fédération gère le Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec, qui s'applique aux cinq secteurs de production : veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, bovins de réforme et veaux laitiers, veaux de grain et veaux de lait. Ce plan lui confère le pouvoir de réglementer la mise en marché des bovins, en vue de la rendre plus ordonnée et efficace. Elle administre également un programme de garantie de paiement, qui protège les producteurs contre d'éventuelles faillites d'acheteurs ou d'encans.

La Fédération dispose d'un fonds de recherche lui permettant d'être partie prenante dans d'importants projets auxquels sont aussi associés les gouvernements, les universités, les centres de recherche et les partenaires privés. L'environnement, la santé et le bien-être animal, les techniques d'élevage, l'économie et la mise en marché sont autant de domaines couverts par la recherche.

Les secteurs des veaux de grain et des veaux de lait disposent de leur propre fonds de promotion. Ils utilisent ces fonds pour accroître la notoriété et la consommation de leurs produits auprès des consommateurs du Québec et d'ailleurs.

Depuis 2002, la Fédération est actionnaire de Réseau Encans Québec, par lequel transitent plus de 80 % des bovins vendus par encan au Québec. La Fédération agit également en aval de la production. Ainsi, les producteurs de bouvillons d'abattage sont actionnaires majoritaires de l'Abattoir Z. Billette inc. depuis 2004 et les producteurs de bovins de réforme sont actionnaires majoritaires de Levinoff-Colbex depuis 2006.

## Les orientations stratégiques

### Accroissement du revenu net des producteurs

Accroître le revenu net des producteurs par nos actions collectives de mise en marché tant en aval qu'en amont de la production et par nos interventions pour bonifier les mécanismes de soutien complémentaires offerts aux producteurs.

### Agriculture durable

Accompagner, supporter et défendre les entreprises dans leurs démarches pour se conformer à des règles environnementales adaptées à la production bovine et obtenir les soutiens financier, technique et humain leur permettant d'y parvenir, tout en visant et favorisant la biodiversité dans un contexte d'agriculture durable.

### Assurance de la qualité

Proposer et initier diverses mesures et programmes afin de mieux répondre aux attentes des producteurs et des consommateurs en termes de qualité et d'innocuité, de traçabilité de nos produits de la terre à la table et de bien-être animal.

### Mobilisation des producteurs

Inscrire l'effort en vie syndicale dans une perspective à long terme et proposer des moyens pour assurer la vitalité de l'organisation, la participation de ses membres et la solidarité syndicale face aux nouveaux défis auxquels doivent faire face les producteurs de bovins.

### Services aux producteurs

Être à l'affût des besoins et initier la mise en place de nouveaux services, en autant qu'ils s'inscrivent dans les priorités de développement retenues par la Fédération et ses instances.

### Valorisation de la profession

Intensifier les actions en matière de communication auprès de l'industrie, des gouvernements et de la société dans son ensemble, pour véhiculer nos valeurs, nos modèles de production à privilégier, mais aussi et surtout pour faire connaître et apprécier le travail et la passion des hommes et des femmes qui font l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Source: *Pour gérer notre avenir, document d'orientation adopté en décembre 2004*

## La mission

Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération des producteurs de bovins du Québec se donne pour mission :

- de soutenir le développement et la croissance des entreprises, de la production et de l'ensemble de l'industrie bovine du Québec, en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- de gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collectifs, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- de supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production ainsi que la recherche de solutions pouvant bénéficier à l'ensemble des producteurs.



## S'investir pour progresser ensemble !



Encore cette année, les producteurs de bovins ont poursuivi leur avancée, parfois hors des sentiers battus, en concrétisant leur implication en aval dans la filière agroalimentaire. En plus de ce travail de longue haleine, la Fédération n'a pas pour autant cessé de faire évoluer les nombreux dossiers qui soutiennent notre production. En lisant notre rapport d'activités, joint en annexe, vous serez à même de constater tout le travail effectué en 2005 par la Fédération mais aussi par ses comités de mise en marché qui ont su mettre en œuvre des projets répondant, de façon spécifique, aux besoins de leur secteur de production.

Bien entendu, tous les projets collectifs réalisés cette année ne pourront se consolider qu'avec l'apport du travail effectué par chacun d'entre nous, dans nos fermes respectives. Le thème de notre Assemblée générale annuelle, « S'investir pour progresser ensemble », traduit bien cette incontournable réalité. Trois simples mots qui, pourtant, sont riches en message et assurent notre développement, notre prospérité et l'amélioration de notre revenu net.

**S'investir.** Non seulement en termes financiers, mais aussi et surtout en tant qu'individu. En demeurant pleinement conscients des besoins des consommateurs, les producteurs de bovins consacrent le temps, l'attention et l'énergie nécessaires à la production de bœufs et de veaux de qualité supérieure, reconnus par les marchés les plus exigeants. Ce défi, nous le relevons déjà quotidiennement. Mais ici, comme dans bien d'autres domaines, rien n'est jamais acquis. Il faut donc poursuivre notre travail et continuer de s'investir à fond dans nos entreprises en donnant le meilleur de nous-même. Il faut être les meilleurs parmi les meilleurs, rien de moins.

**Progresser.** Malgré les multiples écueils auxquels nous avons été confrontés au cours des dernières années, la production bovine québécoise affiche une progression constante. Je parle ici autant de la croissance de la production bovine en général, qui demeure un indicateur important du dynamisme de notre secteur, mais également de la productivité des entreprises. Cette croissance est d'autant plus appréciable qu'elle s'effectue dans une optique de développement durable. Avec l'apport de la traçabilité et de programmes de certification reconnus, notre produit jouit d'une réputation enviée. En parallèle, l'implication

en aval dans la filière agroalimentaire nous offre de nouvelles opportunités d'améliorer notre revenu net, en obtenant notre juste part de la plus-value du marché.

**Ensemble.** Le caractère collectif de nos actions a toujours porté de nombreux fruits. Nos systèmes de mise en marché et nos fonds de recherche, de promotion et de garantie de paiement en témoignent. Même en plein cœur de la crise de l'ESB, la solidarité des producteurs ne s'est jamais démentie. Non seulement cela a facilité la gestion de cette crise sans précédent, elle a permis aux producteurs de mettre en oeuvre leur vision du développement. Ce sont des valeurs tels l'unité, la solidarité, la cohésion et le respect qui nous ont menés là où nous sommes. Et plus que jamais, nous avons tout intérêt à poursuivre dans cette voie qui s'avère bénéfique pour tous.

### Nos priorités pour la prochaine année

Bien qu'une multitude de dossiers continueront de garnir l'agenda de la Fédération au cours de la prochaine année, une attention particulière sera portée à certains enjeux cruciaux pour les producteurs de bovins.

Avec l'environnement en tête de liste, la Fédération entend poursuivre sa croisade auprès du gouvernement dans le but de rétablir, sans restrictions, la gestion des fumiers en amas au champ dans la production bovine. Car si le gouvernement a décidé de restreindre considérablement cette pratique bien implantée dans notre production et sécuritaire pour l'environnement, les producteurs sont tout autant déterminés à la défendre et à démontrer le bien-fondé et l'efficacité de cette dernière. Nous exigeons de notre gouvernement la mise en place d'une réglementation environnementale cohérente qui tienne réellement compte des trois axes du développement durable. Ce concept, au cœur d'un projet de loi récemment présenté par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, qui vise à assurer l'équilibre entre les impératifs financiers, environnementaux et sociaux, doit enfin passer de la théorie à la pratique !

La réorganisation de la mise en marché sera également au cœur des priorités d'action de la Fédération en 2006. La crise de l'ESB, qui s'éternise pour certains secteurs de production,

a mis à mal nos systèmes de mise en marché et confirmé la nécessité d'innover en cette matière. Tout système doit évoluer et s'adapter au rythme des nouvelles réalités. La production bovine n'y fait pas exception. La concentration grandissante dans les divers maillons de la filière, jumelée à l'importance de répondre aux besoins des marchés de créneau, commande des ajustements continuels à nos modalités de mise en marché. Pour relever cet ambitieux défi, nous devons faire preuve de créativité et, surtout, baser notre stratégie sur notre meilleure alliée, l'approche collective. Là encore, les producteurs de bovins ne peuvent se permettre de laisser passer aucune opportunité de maximiser le revenu qu'ils peuvent retirer du marché.

Toujours dans le but d'aller chercher la plus-value découlant du marché, la Fédération entend poursuivre ses efforts de consolidation des investissements des producteurs en aval. Maintenant que l'acquisition des deux abattoirs est complétée (Billette et Levinoff-Colbex), il faut maintenant se donner le temps et les moyens de faire fructifier nos partenariats et mener à terme notre démarche. Notre plan d'action doit, bien entendu, nous permettre de récupérer une partie des bénéfices reliés aux opérations d'abattage et de transformation, mais aussi d'assurer, à plus long terme, la viabilité, la compétitivité et la croissance de nos entreprises.

Les orientations prises au cours de la dernière année jettent les bases d'une nouvelle ère en matière d'amélioration de notre revenu net et de développement de nos secteurs de production. D'un syndicalisme de revendications et d'actions, nous sommes engagés maintenant dans un syndicalisme d'affaires. Cela présente de nouveaux défis. Or, pour réussir cette convergence harmonieusement et atteindre nos objectifs, nous avons, plus que jamais, besoin de la confiance et du soutien des producteurs. Et en ce sens, je compte bien sur l'appui de chacun d'entre vous pour continuer de s'investir pour faire progresser nos entreprises et poursuivre, ensemble, le développement de notre secteur.

Le président,



Michel Dessureault

# Structure organisationnelle

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fédération est composé du président de la Fédération, des présidents des quatorze syndicats régionaux, élus de leur région respective, et des présidents des cinq comités de mise en marché, représentant chacun des secteurs de la production bovine. En plus de donner suite aux décisions de l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration décide des orientations à donner sur les politiques, les programmes agricoles, la réglementation et toute autre question qui concernent la Fédération, la production et la mise en marché des bovins. En 2005, le Conseil d'administration s'est réuni à neuf reprises.

## Le Comité exécutif

Le Comité exécutif est formé du président de la Fédération, du vice-président et de trois membres, tous élus parmi les membres du Conseil d'administration. Le Comité exécutif voit au suivi des décisions du Conseil d'administration et à la gestion courante des opérations de la Fédération. Il agit également comme Comité des finances de la Fédération. En 2005, le Comité exécutif s'est réuni à six reprises.

### Les membres du Conseil d'administration

<b>Président</b>	M. Michel Dessureault 3
<b>Les présidents des syndicats de producteurs de bovins</b>	
Abitibi-Témiscamingue	M. Alain Richard 5 Membre du Comité exécutif
Bas-Saint-Laurent	M. Claude Viel 1 Membre du Comité exécutif
Beauce	Mme Thérèse G. Carbonneau 14
Centre-du-Québec	M. J.-Alain Laroche 15
Côte-du-Sud	M. Gérard Lapointe 16
Estrie	M. Ghislain Drouin 17
Gaspésie	M. Marc Cyr 8
Lanaudière	M. André Ricard 7
Mauricie	M. Rhéaume Allaire 13
Outaouais-Laurentides	M. Gib Drury 4 Membre du Comité exécutif
Québec	M. Denys Beaudet 2 Vice-président de la Fédération
Saguenay-Lac-Saint-Jean	M. Robert Collard 12
Saint-Hyacinthe	M. Michel Daigle 18
Saint-Jean-Valleyfield	M. Jean-Claude Charette 6
<b>Les présidents des comités de mise en marché</b>	
Bouvillons d'abattage	M. Jacques Desrosiers 11
Veaux de grain	M. Denis Lahaye 9
Veaux de lait	M. Rémy Pouliot 19
Bovins de réforme et veaux laitiers	M. Omer Bouchard 20
Veaux d'embouche	M. Alain Juneau 10



## Les comités de mise en marché et de négociation

La Fédération regroupe cinq comités de mise en marché, représentant chacun des secteurs de la production bovine. Chaque comité est composé des représentants régionaux du secteur respectif, en plus d'un représentant de la Fédération et d'une association accréditée, le cas échéant.

Les comités de mise en marché ont pour mandat d'élaborer les stratégies de mise en marché adaptées à la réalité de leur production. Ils adoptent des règlements pour rendre

la mise en marché plus ordonnée et efficace, assurant aux producteurs l'obtention du meilleur revenu net possible.

Chaque comité de mise en marché est également assisté d'un comité de négociation chargé d'élaborer, de réaliser et de conclure, conjointement avec la Fédération, les négociations dans son secteur de production. En 2005, les comités de mise en marché se sont réunis à 32 reprises, alors que les comités de négociation ont tenu 42 rencontres.

RÉGIONS	Bouvillons d'abattage	Bovins de réforme et veaux laitiers	Veaux d'embouche	Veaux de grain	Veaux de lait
Abitibi-Témiscamingue	Dany Frappier	Sylvio Lacasse	Maurice Migneault, V.P.	Vacant	Vacant
Bas-Saint-Laurent	Jacques Fortin	Pierre Ruest	Ulysse Talbot	Vital Potvin	Vacant
Beauce	Jules Côté	Martin Poulin (CN)	Thérèse G. Carboneau (CN)	Vacant	Alain Marcoux
Centre-du-Québec	Jean-Pierre Sinotte	J.-Alain Laroche, V.P.	Guy Richard	Jacques Corriveau	Diane St-Hilaire Mario Martineau (Subst.) Marco Richard (Subst.)
Côte-du-Sud	Jean-Yves Landry	Jean-Yves Gosselin	Normand Dumais	Gérard Lapointe (CN)	Vacant
Estrie	Lionel Roy	Pierre E. Carboneau	Gaston Lacroix	Antoine Doyon	Vacant
Gaspésie	Vacant	Viateur Soucy	Étienne Lagacé	Vacant	Vacant
Lanaudière	Denis Ouellet	Éric Tranchemontagne	Donald Bernèche	Gérard Ricard	Vacant
Mauricie	Michel Trudel	René Perreault	Rhéaume Allaire	Denis Lahaye, Prés.	Vacant
Outaouais-Laurentides	Jacques Desrosiers, Prés.	Cindy Duncan McMillan	Stanley Christensen	Vacant	Vacant
Québec	Jean-Guy Perreault	Denys Beaudet	Alain Juneau, Prés.	Magella Lemay	Rémy Pouliot, Prés. Jocelyn Bilodeau (Subst.) Luc Desrochers (Subst.)
Saguenay-Lac-Saint-Jean	Carol Tremblay	Omer Bouchard, Prés.	Pierre Dallaire (CN)	Lysette Harvey	Vacant
Saint-Hyacinthe	Michel Daigle, V.P.	Yvon Boucher	Léandre Cusson	Claude Vasseur, V.P.	Yves Barbet, V.P. Jacques Belda (Subst.) Johanne Poulin (CN, Subst.)
Saint-Jean-Valleyfield	Normand Vinet (CN)	Denis Dumouchel	Douglas Brooks	Robert Wynands (CN)	Fabien Fontaine (CN)
Représentant de la Fédération	Michel Dessureault (CN)	Denys Beaudet (CN)	Denys Beaudet (CN)	Michel Dessureault (CN)	Michel Dessureault (CN)
Association accréditée	Orance Mainville (CN) Société des parcs d'en- graissement du Québec	Jean-Luc Leclair (CN) Fédération des produc- teurs de lait du Québec	—	—	—

Prés. président du comité de mise en marché et du comité de négociation

V.P. vice-président du comité de mise en marché et du comité de négociation

CN membre du comité de négociation

Subst. substitut

### Nombre de réunions en 2005

■ Veaux d'embouche	Comité de mise en marché	7	Comité de négociation	9
■ Bouvillons d'abattage	Comité de mise en marché	5	Comité de négociation	17
■ Bovins de réforme	Comité de mise en marché	9	Comité de négociation	8
■ Veaux de grain	Comité de mise en marché	6	Comité de négociation	7
■ Veaux de lait	Comité de mise en marché	5	Comité de négociation	1



## Les comités coûts de production

La Fédération a mis sur pied des comités spécialisés pour suivre de près l'application des programmes d'assurance stabilisation des revenus agricoles et l'établissement des coûts de production.

Bouvillons d'abattage		Veaux d'emboche		Veaux de grain		Veaux de lait	
Jacques Desrosiers		Thérèse G. Carbonneau		Denis Lahaye		Yves Barbet	
Orance Mainville		Pierre Dallaire		Gérard Lapointe		Fabien Fontaine	
Denis Ouellet		Alain Juneau		Claude Vasseur		Johanne Poulin	
Michel Trudel		Maurice Migneault		Bob Wynands		Rémy Pouliot	
Sébastien Tremblay		André Ricard		André Ricard		André Ricard	
(représentant semi-finition)		(représentant de la Fédération)		(représentant de la Fédération)		(représentant de la Fédération)	
André Ricard							
(représentant de la Fédération)							
<b>Nombre de réunions</b>	<b>4</b>	<b>Nombre de réunions</b>	<b>4</b>	<b>Nombre de réunions</b>	<b>7</b>	<b>Nombre de réunions</b>	<b>4</b>

## Les représentations extérieures

Les administrateurs représentent également la Fédération sur plusieurs comités et organisations reliés au secteur de la production bovine québécoise et canadienne. Ils y véhiculent les positions et défendent les intérêts des producteurs de bovins du Québec.

### Classement du bœuf et du veau de grain

- Agence canadienne de classement
- Comité québécois de classement

### Commerce et exportation

- Agence canadienne de recherche, développement des marchés et promotion du bœuf
- Canadian Beef Export Federation
- Groupe Export agroalimentaire (Québec)

### Environnement

- Comité technique, amas au champ et enclos d'hivernage
- Comité de suivi du guide

### Identification permanente et traçabilité

- Agence canadienne d'identification du bétail
- Agri-Tracabilité Québec (ATQ)

### Qualité

- Comité du Programme canadien de salubrité et de qualité des aliments à la ferme

### Génétique

- Comité consultatif provincial (CCP)
- Comité d'orientation et de promotion de l'insémination artificielle bovine (COPIB)
- Congrès du bœuf
- Expo-bœuf

### Santé animale

- Comité consultatif canadien en santé animale
- Comité consultatif québécois en santé animale

### Table filière de l'industrie

- Table ronde de la chaîne de valeur du bœuf (fédéral)
- Table filière du bœuf (provincial)
- Table filière du veau lourd (provincial)

### Union des producteurs agricoles

- Comité d'administration de l'immeuble
- Table de travail sur la mise en marché
- Table de travail sur le commerce international
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers
- Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective

## Les syndicats régionaux

Les syndicats régionaux regroupent les producteurs de bovins présents sur le territoire. Chaque syndicat possède son propre conseil d'administration, dont le président siège au Conseil d'administration de la Fédération. En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats mettent en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins. Dans chacune des régions, un secrétaire régional assume la planification et le suivi des activités courantes du syndicat.

### Abitibi-Témiscamingue

Secrétaire : Mme Christel Groux

### Bas-Saint-Laurent

Secrétaire : M. Pierre Duchesne

### Beauce

Secrétaire : M. Marcel Gaulin

### Centre-du-Québec

Secrétaire : Mme France Trudel

### Côte-du-Sud

Secrétaire : Mme Katerine Montcalm

### Estrie

Secrétaire : M. Robert Trudeau

### Gaspésie

Secrétaire : M. Jean-Paul St-Onge

### Lanaudière

Secrétaire : M. Claude Laflamme

### Mauricie

Secrétaire : Mme Édith Daigle

### Outaouais-Laurentides

Secrétaire : M. Luc Fuoco

### Québec

Secrétaire : Mme Nadia Forget

### Saguenay-Lac-Saint-Jean

Secrétaire : Mme Claire Simard

### Saint-Hyacinthe

Secrétaire : M. Roch Guay

### Saint-Jean-Valleyfield

Secrétaire : Mme Catherine Turgeon

## Le secrétariat

### Secrétaire général

M. Gaëtan Bélanger, agr.  
gbelanger@upa.qc.ca

### Secrétaire adjoint

M. Vincent Cloutier, agr., MBA  
vincentcloutier@upa.qc.ca

### Directrice administrative

Mme Chantal Bruneau, CGA  
cbruneau@upa.qc.ca

### Directeur de la mise en marché, bovins de réforme, veaux laitiers et veaux d'embouche

M. Maxime Legault, MBA  
mlegault@upa.qc.ca

### Directeur de la mise en marché, bouvillons d'abattage

M. Bernard Doré, agr.  
bdore@upa.qc.ca

### Directeur de la mise en marché, veaux de grain

M. Réal Daigle, agr.  
rdaigle@upa.qc.ca

### Directeur développement d'affaires et directeur de la mise en marché, veaux de lait

M. Louis Hébert, agr.  
louishebert@upa.qc.ca

### Communications

Mme Denise Audet  
daudet@upa.qc.ca

### Statistiques et marchés

Mme Ann Fornasier, agr., M. Sc.  
afornasier@upa.qc.ca

### Production et recherche

M. Jean-Sébastien Laflamme, agr., M. Sc.  
jeanslaflamme@upa.qc.ca

### Environnement et assurance de la qualité

Mme Nathalie Côté, agr.  
ncote@upa.qc.ca

### Administration et affaires juridiques

Mme Lyne Claude, avocate  
lclaud@upa.qc.ca

### Secrétaire de direction

Mme Noëlla Morrissette  
nmorrissette@upa.qc.ca

# Bilan des activités 2005



# Les activités générales

## Sécurité du revenu

Dans le but d'assurer à ses producteurs des programmes de sécurité du revenu efficaces qui tiennent compte des aléas du marché et de la réalité de nos entreprises, la Fédération participe activement aux travaux de La Financière agricole du Québec et du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), en fournissant une expertise qualifiée, appuyée par des producteurs.

### Les grands dossiers

#### Salaire de l'ouvrier spécialisé (SOS)

La Financière agricole du Québec a finalement procédé à la révision du SOS, qui est passé, en 2005, de 40 000 \$ à 46 000 \$. La Fédération est toujours en demande pour que les heures supplémentaires travaillées (au-delà de 2 000 à 2 500 heures par année) soient équitablement rémunérées.

#### Révision des modèles des coûts de production

Le CECPA a procédé aux deux enquêtes nécessaires à la révision des modèles des coûts de production des secteurs des veaux de grain et des veaux de lait. Les résultats seront déposés en début d'année 2006. Les nouveaux modèles devraient entrer en vigueur à compter de 2007. Pour ce qui est des secteurs des veaux d'embouche et des bouvillons d'abattage, les enquêtes ont débuté en 2006. Les nouveaux modèles devraient s'appliquer à compter de 2008.

#### Évaluation périodique des programmes complémentaires

À tous les cinq ans, l'ensemble des programmes complémentaires administrés par La Financière agricole du Québec doit faire l'objet d'une réévaluation. En 2006, les programmes d'assurance stabilisation veaux de grain et veaux de lait seront évalués et ceux couvrant les bouvillons et les veaux d'embouche le seront en 2007. La Fédération participera activement à ce processus, compte tenu de l'importance des enjeux qu'il soulève, pour démontrer l'efficacité de l'intervention publique dans le secteur bovin.

## Environnement

En matière d'environnement, la Fédération souscrit entièrement au concept de développement durable. Au cours des dernières années, de nombreux efforts ont ainsi été consacrés au développement d'une stratégie environnementale qui appuie les amas au champ et les enclos d'hivernage sur de solides bases scientifiques. Les bonnes pratiques proposées sont adaptées à la réalité de notre production, respectueuses de l'environnement, économiquement viables pour nos entreprises et socialement acceptables.

### Les grands dossiers

#### Amas au champ

La nouvelle réglementation environnementale, adoptée le 14 octobre 2005, impose de sérieuses restrictions quant à l'utilisation de l'entreposage temporaire en amas au champ, une pratique pourtant bien ancrée dans la production bovine d'ici et d'ailleurs dans le monde. Cette réglementation ne tient aucunement compte de la réalité inhérente à notre production et à des avancées scientifiques qui confirment que tous les types de fumier solide peuvent être entreposés au champ de façon sécuritaire. Le secteur des bouvillons d'abattage est le plus affecté par cette nouvelle réglementation. En 2006, la Fédération entend redoubler d'ardeur pour faire reconnaître pleinement cette technique incontournable pour assurer le développement de notre production.



## Santé animale

Les producteurs de bovins sont pleinement conscients des enjeux économiques et commerciaux reliés à la santé animale. C'est pourquoi, ils n'hésitent pas à travailler sur divers projets, en partenariat avec les intervenants du secteur, pour réduire les risques à la ferme et préserver leurs marchés.

### Les grands dossiers

#### Récupération des animaux morts

Même si le projet pilote sur le compostage des animaux morts auquel participait la Fédération s'est avéré concluant pour notre secteur, la nouvelle réglementation environnementale d'octobre 2005 interdit l'épandage de compost fait à partir de carcasses de ruminants. Plus que jamais, il devient impératif que le gouvernement du Québec mette en place un réseau provincial de récupération des animaux morts dont le coût ne représentera pas un frein à son utilisation.

#### Assurance mortalité animale

Les différents projets étudiés à ce jour ont toujours achoppé sur la question du financement. Cependant, la contribution financière du gouvernement canadien (à la hauteur de 36%) prévue dans le Cadre stratégique agricole permet de relancer ce dossier. La Financière agricole du Québec s'est engagée à présenter en 2006 les modalités d'un nouveau projet d'assurance production dans le secteur animal.



## Recherche

Le fonds de recherche constitue un levier important du développement de la recherche en production bovine au Québec. Il permet d'être partie prenante dans d'importants projets auxquels sont associés les gouvernements, les universités et les partenaires privés. L'environnement, la santé et le bien-être animal, les techniques d'élevage, l'économie et la mise en marché sont autant de domaines couverts par la recherche.

En 2005, la Fédération a accepté de participer à 4 nouveaux projets de recherche, portant le total des projets terminés, en cours ou amorcés, à 17. Alors que le coût total des projets s'élève à 2 865 091 \$, les producteurs ont investi 791 347 \$; créant un effet de levier de 3,6 pour 1. Les sommes se répartissent comme suit: 12% en environnement, 19% en santé animale, 52% en alimentation, régie et gestion de troupeaux et 17% en économie et mise en marché.

#### Les projets initiés en 2005

- **Soins d'urgence chez les bovins laitiers et les bovins de boucherie.** Ce projet vise à offrir aux producteurs une formation sur les soins d'urgence chez les bovins.
- **Approche alternative aux implants pour les bovins de boucherie.** Ce projet analyse la capacité d'une « molécule fonctionnelle » à accroître la conversion alimentaire des bovins de boucherie.
- **Nouvelles approches nutritionnelles pour le remplacement des implants chez le veau lourd.** Ce projet étudie de nouveaux modes d'alimentation chez le veau lourd (lait à haute teneur protéique, utilisation de probiotiques et de prébiotiques).
- **Charte de couleurs.** Ce projet a pour objectif d'établir une charte des couleurs de la viande du Veau de grain du Québec.

## Fonds de garantie de paiement

La Fédération administre un fonds de garantie de paiement dans les secteurs des bovins de réforme et des veaux laitiers; des veaux de grain; des bouvillons d'abattage et des veaux d'embouche. Ce fonds protège les producteurs contre d'éventuelles faillites d'acheteurs ou d'encans.

En 2005, les secteurs des veaux d'embouche et des veaux de grain ont continué à cotiser au fonds de garantie de paiement, à raison de 0,1% du montant de vente de chaque bovin. Cette contribution est suspendue depuis le 6 mai 1996 dans le secteur des bovins de réforme et, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, dans celui des bouvillons d'abattage. Aucune sortie de fonds n'a été enregistrée en 2005.

## Promotion et développement de marché

Dans le but d'accroître la notoriété et la consommation de leurs produits auprès des consommateurs du Québec et d'ailleurs, les secteurs des veaux de grain et des veaux de lait disposent de leur propre fonds de promotion et de développement. Les stratégies promotionnelles mises de l'avant ont pour but de positionner le veau comme une viande maigre, tendre et savoureuse, répondant aux exigences des consommateurs d'aujourd'hui.

**V** Veau de lait du Québec Plus de 390 000\$ ont été investis en 2005 par les producteurs de veaux de lait. Parmi les actions développées en collaboration avec les chaînes d'alimentation, soulignons la nouvelle percée du Veau de lait sous la marque le Choix du Président, qui se retrouve maintenant en une quinzaine de coupes dans les bannières Provigo, Maxi et Loblaws. Le Veau de lait du Québec est également présent dans les magasins Métro et IGA.

Ayant encore cette année comme objectif de travailler étroitement avec les intervenants de l'industrie, les producteurs de veaux de lait ont assuré une présence remarquée lors de salons rejoignant le secteur de la restauration (Salon Rest-Hôte) et les marchés d'exportation (SIAL). Un nouveau Guide de coupes Veaux de lait du Québec, fortement demandé par l'industrie, a également vu le jour en 2005 et a fait l'objet d'une large distribution. Le nouveau fascicule de recettes *Un choix santé pour une vie active* a aussi été transmis aux professionnels de la santé.



Près de 475 000\$ ont été investis en 2005 par les producteurs de veaux de grain. Plusieurs actions dans les

chaînes d'alimentation ont été réalisées en collaboration avec des transformateurs, notamment l'introduction du concept du prêt à vendre (PAV) chez Maxi et Loblaw et du concept 5 kg chez Omni et Bonichoix. Des cliniques de formation ont aussi été offertes aux bouchers des IGA et dans plusieurs écoles professionnelles. Des activités de dégustation ont aussi été réalisées dans près de 60 magasins Métro.

Le Veau de grain du Québec s'est également associé avec l'industrie pour participer à deux grands salons, l'un destiné aux spécialistes de l'alimentation (SIAL) et l'autre au secteur de la restauration (Salon Rest-Hôte). Le Veau de grain du Québec a aussi poursuivi son partenariat avec les produits Minçavi ainsi qu'avec les produits Cuisine Rochette. Le lancement du 4<sup>e</sup> livret de recettes *Saveurs et veaulupté* a été l'une des activités promotionnelles marquantes de l'année.



## Communications et information

Compte tenu du grand nombre de producteurs, des nombreux dossiers en cours et des enjeux qu'ils soulèvent, les communications et l'information constituent un défi de taille pour la Fédération. Ainsi, les actions développées visent plusieurs volets : les communications auprès de ses membres et du grand public, les relations médias, les relations gouvernementales, les actions en mobilisation syndicale, le rayonnement de la Fédération et de la profession.

### Les grands dossiers

#### Réalisation du plan de communication

Plusieurs publications ont été réalisées en cours d'année. Parmi les principales, mentionnons : *Bovins du Québec* (quatre numéros), *La Minute Bovine* (trois numéros réguliers et deux numéros spéciaux sur l'ESB); série de quatre dépliants vulgarisant la production bovine ainsi qu'un nouveau dépliant sur les races de bovins de boucherie. De nombreux outils de communication ont également été préparés pour soutenir les activités de la Fédération et des comités de mise en marché.



#### Développement des relations médias

La gestion des relations médias a encore amplement mobilisé les ressources en communication. Ainsi, la Fédération a émis huit communiqués de presse et tenu deux conférences de presse, en plus de coordonner plusieurs centaines d'entrevues et/ou demandes d'information.

#### Activités de relations gouvernementales

En 2005, la Fédération a organisé plusieurs rencontres avec les ministres de l'Agriculture du Québec et du Canada, ou leur Cabinet, dans les dossiers de la crise de l'ESB et des acquisitions d'abattoirs. La Fédération a également présenté un mémoire portant sur la crise de l'ESB et la capacité d'abattage au pays devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts (Ottawa).

À l'été 2005, la Fédération a mis en œuvre une vaste stratégie de sensibilisation auprès du gouvernement du Québec concernant l'importance de l'entreposage temporaire des amas au champ en production bovine. Bien que le projet de règlement adopté ne répond pas à nos attentes, nos interventions nous ont permis d'aller chercher de nombreux appuis qui nous seront des plus précieux pour l'avancement de ce dossier.

#### Mobilisation syndicale

Pour une deuxième année consécutive, la Fédération a reçu le Prix Jean-Paul Raymond de l'UPA, pour son plan de mobilisation provinciale, réalisé à l'automne 2004, qui a mené à l'acquisition de l'abattoir Levinoff-Colbex par les producteurs.

#### Rayonnement de la Fédération

La Fédération a contribué au succès de la journée Portes ouvertes de l'UPA avec des activités d'information et de dégustation à Longueuil, tout en apportant un support aux 68 fermes laitières et bovines participantes. Encore cette année, la Fédération a collaboré au Congrès du bœuf et à l'Expo-Bœuf. Également, de nombreuses conférences pour mieux faire connaître notre secteur de production et ses enjeux ont été présentées auprès de différents milieux (éducation, agriculture, affaires, producteurs étrangers, etc.).

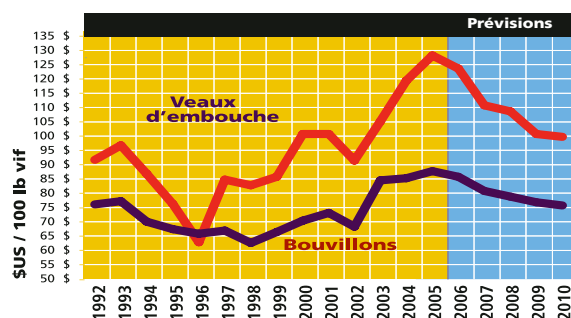
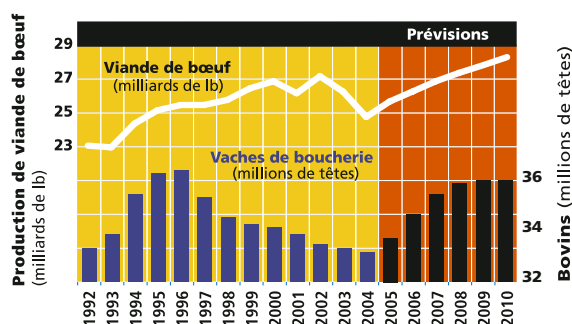
# Les activités de mise en marché

## Marchés et ouverture des frontières

En 2005, la production bovine a été marquée par la réouverture graduelle de nouveaux marchés. Ainsi, en juillet 2005, les Américains rouvraient leur frontière aux bovins vivants de moins de 30 mois pour fins d'engraissement ou d'abattage. En décembre, c'était au tour des Japonais de permettre l'entrée de la viande bovine désossée issue de bovins âgés de moins de 21 mois. Comme on devait s'y attendre, l'accès à ces nouveaux marchés a entraîné un raffermissement important du prix des veaux d'embouche (25%) et des bouvillons d'abattage (16%).

Du côté des bovins de réforme et des animaux reproducteurs, l'embargo américain perdure (bovins et viandes). Toutefois, les analystes soutiennent que de nouvelles propositions d'ouverture des frontières américaines pourraient être déposées en 2006, pour être effectives en 2007. La découverte d'un nouveau cas d'ESB canadien, en janvier 2006, ne devrait pas compromettre le projet de réouverture. Quant aux secteurs des veaux de lait et des veaux de grain, ils ont également accès aux marchés d'exportation ouverts pour le bœuf.

### Le cycle bovin et le marché américain



## Bouvillons d'abattage

Depuis 1989, l'agence de vente opère hebdomadairement une vente à l'enchère électronique. Elle accompagne également les producteurs qui vendent en direct et effectue la collecte des acheteurs et le paiement des producteurs. L'accès au marché américain pour les bouvillons vivants, depuis juillet 2005, a entraîné un redressement des prix payés aux producteurs. La croissance de la production s'est poursuivie en 2005.

### Les grands dossiers

#### Programme d'expertise vétérinaire

Lancé en janvier 2003, ce programme offre une expertise de «deuxième ligne de défense» aux producteurs et à leur vétérinaire. Une base de données a été créée. Les producteurs ont également accès à un site Internet entièrement dédié à la santé des bouvillons ([www.santedesbouvillons.qc.ca](http://www.santedesbouvillons.qc.ca)).



## Bœuf Qualité Plus

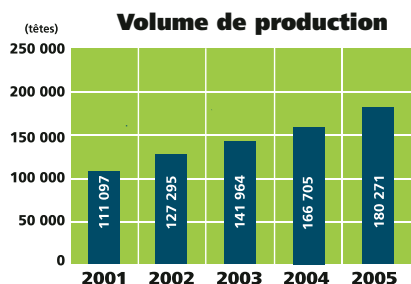
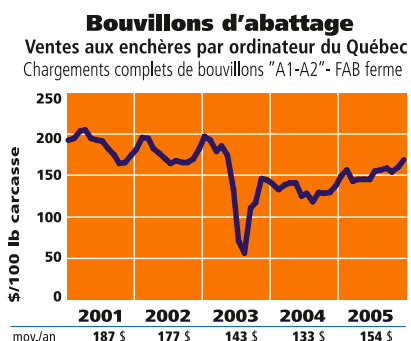
Le programme de salubrité à la ferme, Bœuf Qualité Plus, a débuté son implantation dans les fermes de bouvillons. Le programme a également obtenu une reconnaissance du programme canadien *Verified Beef Production*, basé sur l'approche HACCP à la ferme. Le cahier de charges est en cours de révision pour répondre aux critères nationaux.

## Bovitrace

Le logiciel Bovitrace a été implanté avec succès dans une douzaine de parcs d'engraissement. Grâce à ses fonctionnalités (tenue de registres, module de saisie, santé, etc.), le logiciel facilite grandement les opérations de traçabilité et de gestion sanitaire des entreprises.

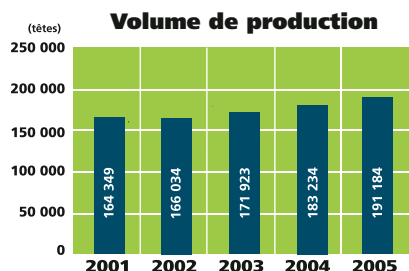
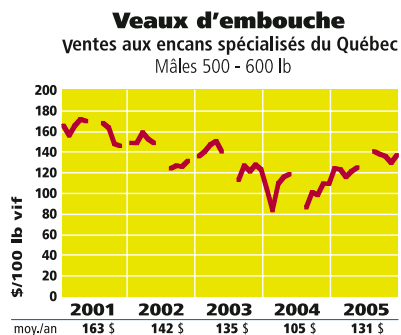
## Orientations pour 2006

- Poursuite de la réflexion au regard du système de mise en marché des bouvillons d'abattage.
- Reconnaissance pleine et entière de la technique des amas au champ.
- Suivi de l'enquête sur les coûts de production.



## Veaux d'embouche

L'agence de vente est en place depuis 1993. En plus d'encadrer les ventes de veaux qui se tiennent dans le circuit des encans spécialisés, l'agence opère les enchères électroniques des veaux semi-finis. Avec la réouverture de la frontière américaine, en juillet 2005, le prix des veaux d'embouche se rapproche graduellement du marché américain.



## Les grands dossiers

### Amélioration de la qualité

Les actions visant l'amélioration de la qualité se sont poursuivies en 2005. La vaccination était obligatoire dans tous les encans spécialisés et la procédure de vérification des preuves de vaccination a été appliquée avec encore plus de rigueur. Avec son programme de vaccination obligatoire, le Québec devance largement les autres provinces canadiennes.

### Nouveau site extranet

Les producteurs de veaux d'embouche ont, depuis juin 2005, accès à un site extranet, (<http://ve.fpbq.upa.qc.ca>), qui leur permet de suivre la performance de leurs veaux, notamment en ayant les résultats d'abattage (poids carcasse, classement, jours en engraissement, etc.). Cela est rendu possible grâce à l'identification permanente et à la traçabilité des bovins. Ce nouveau service est gratuit. Le site permet également aux producteurs de recevoir les dernières nouvelles de leur secteur.

### Réflexion sur la mise en marché

Deux missions d'étude ont été réalisées au Manitoba afin d'évaluer si certains services offerts pouvaient être importés et/ou adaptés au Québec. Un sondage, mené auprès des parcs d'engraissement du Québec, a également permis de confirmer les besoins des acheteurs d'ici de s'approvisionner à l'année en veaux plus lourds et conditionnés.

## Orientations pour 2006

- Mise en place de nouveaux services et projets de commercialisation des veaux d'embouche.
- Développement d'expertise en semi-finition.
- Suivi de l'enquête sur les coûts de production.

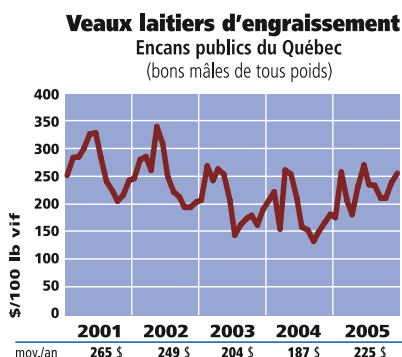
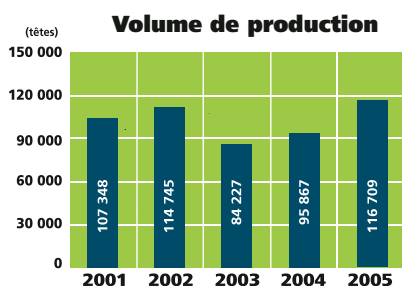
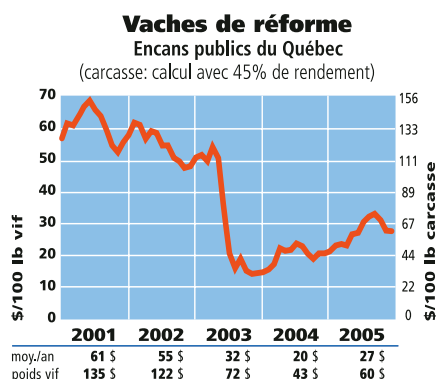
## Bovins de réforme et veaux laitiers

L'Agence de vente des bovins de réforme et veaux laitiers existe depuis 1987. Le 2 janvier 2006, le système de vente par encan sur base vivante a été remplacé par un mécanisme de vente sur base carcasse. Une grille d'écart de prix a également été développée pour tenir compte des différentes classes de poids et de classement des vaches de réforme.

### Les grands dossiers

#### Entente sur le prix des vaches

Encore durement affecté par la crise de l'ESB et par la fermeture des frontières, le secteur a connu, en 2005, une hausse importante du nombre de bovins réformés. En vertu d'une entente négociée dans le cadre de l'acquisition de l'abattoir Levinoff-Colbex, le prix des bovins de réforme du Québec



était fixé pour l'année, selon un calendrier prédéterminé et en fonction du volume de vente. Cette entente comportait deux grands volets. Premièrement, une hausse du prix graduelle provenant du marché, qui a rapporté aux producteurs une somme de 13 M\$, soit plus de 100\$ par vache (toute catégorie). Deuxièmement, la mise en place d'un programme d'aide complémentaire provenant des deux paliers de gouvernement (60% fédéral/40% provincial), qui a permis aux producteurs de recevoir environ 16 M\$. Ainsi, grâce à cette entente, les producteurs du Québec ont reçu 29 M\$, ce qui représente pas moins de 180\$/vache en revenu supplémentaire comparativement à la moyenne des autres provinces canadiennes.

#### Vente sur base carcasse

Les producteurs ont décidé d'aller de l'avant avec la réorganisation de la mise en marché des bovins de réforme, faisant passer leur mode de vente, d'une base vivante à une base carcasse. Pour bien faire comprendre la portée de cette réorganisation et le nouveau rôle qu'ont à jouer les encans dans son implantation, deux tournées d'information ont été organisées à travers tout le Québec à l'automne 2005. Les producteurs ont également reçu un document d'information. Les ventes sur base carcasse ont débuté le 2 janvier 2006.

#### Orientations pour 2006

- Consolidation de la vente sur base carcasse.
- Réflexion sur la réorganisation du transport des bovins de réforme et des veaux laitiers.
- Analyse de l'impact de la réorganisation sur la vente des veaux laitiers.

## Veaux de lait

La mise en marché des veaux de lait se fait par le biais d'ententes liant les producteurs avec les abattoirs. Un comité de prix a été créé en 2005. La production a poursuivi sa croissance. Le marché américain demeure un important débouché.

### Les grands dossiers

#### Comité de prix

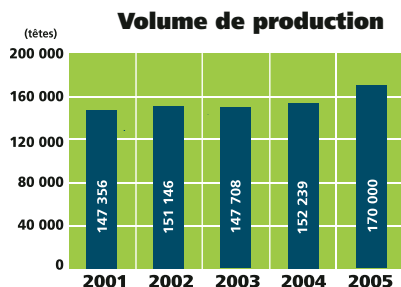
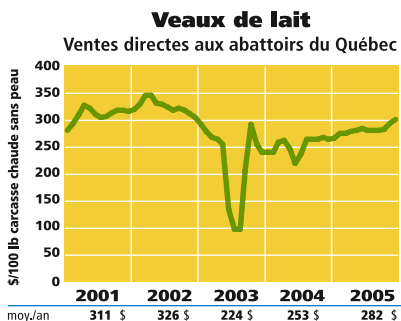
En 2005, une table de fixation des prix a été mise sur pied. Elle réunit à chaque semaine trois représentants des producteurs, trois des abattoirs et un de La Financière agricole du Québec.

#### Marché de référence

Après analyse des différentes sources de prix, le comité a retenu le prix des transformateurs américains du centre-nord des États-Unis (packer base market) comme principal marché de référence. Les prix sont publiés sur le site Internet de la Fédération et dans *La Terre de chez nous*.

## Orientations pour 2006

- Finalisation du nouveau modèle de coût de production.
- Développement d'outils pour accroître la capacité de gestion des entreprises.
- Poursuite du développement du programme de salubrité à la ferme (HACCP) et implantation des fermes pilotes.



## Veaux de grain

Depuis 1987, l'agence de vente encadre l'ensemble des opérations entourant la mise en marché des veaux de grain. Deux ventes à l'enchère électronique se tiennent chaque semaine. Pour stabiliser la production et soutenir les prix, l'agence a recours à plusieurs instruments, dont la gestion des historiques de référence, l'application du prix de réserve et du prix optimal ainsi que la gestion des surplus.

### Les grands dossiers

#### Historique de référence

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a approuvé le règlement qui autorise la Fédération à allouer les historiques de veaux aux producteurs qui élèvent les veaux de grain, qu'ils soient forfaitaires ou à leur compte.

## Classification des veaux

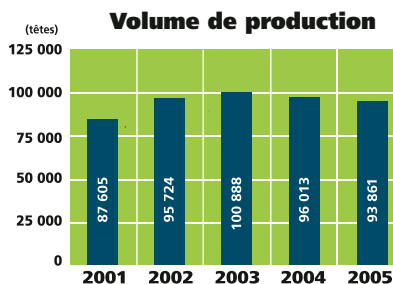
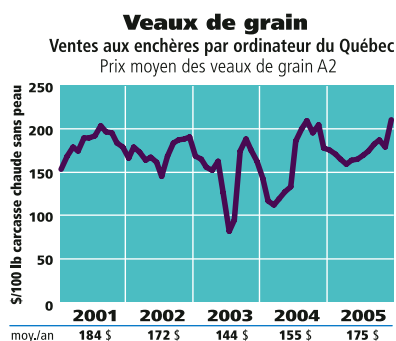
En 2005, grâce à la nouvelle convention conclue avec les acheteurs, environ 80% des veaux classifiables ont été classés. Il s'agit d'une nette avancée, puisqu'il y a à peine 2 ans, seulement 44% des veaux étaient classés.

## Logiciel de régie

Le logiciel de régie développé par la Fédération a été implanté dans 25 fermes de veaux de grain. Le logiciel est conçu pour faciliter la tenue du cahier de régie d'élevage, la déclaration des entrées de veaux ainsi que la récupération des données d'inventaire et d'abattage, via le site extranet. En 2006, on prévoit l'intégration d'un module santé.

## Orientations pour 2006

- Réflexion sur les moyens à prendre pour encore mieux ajuster l'offre aux besoins du marché (historique de référence).
- Finalisation du nouveau modèle de coût de production.
- Poursuite du développement du programme de salubrité à la ferme (HACCP) et implantation dans les fermes pilotes.



# Les activités de la Fédération en aval de la production

Dans le but d'améliorer la mise en marché des bovins et d'augmenter le revenu net des producteurs, la Fédération a décidé, au cours des dernières années, de s'impliquer en aval dans la filière bovine en développant différents partenariats d'affaires particulièrement structurants pour la production bovine.



## Abattoir Z. Billette

Le 25 juin 2004, les producteurs de bouvillons d'abattage du Québec ont collectivement acquis l'Abattoir Z. Billette inc., le plus important abattoir de bouvillons au Québec. Les producteurs détiennent 80% de la participation dans l'abattoir, les autres 20% appartenant à M. Benoît Billette, toujours gestionnaire de l'entreprise.

À travers ce partenariat, les producteurs veulent maintenir des activités d'abattage pour les bouvillons au Québec et les faire progresser. Ce faisant, ils sécurisent l'écoulement de leur produit, tout en maintenant une compétition sur les marchés pour favoriser l'obtention d'un prix juste et équitable pour l'ensemble des producteurs.

Pour financer l'acquisition et la croissance de l'entreprise, les producteurs de bouvillons versent une contribution de 10 \$ pour chaque bouvillon mis en marché, directement déposée dans le Fonds de développement de la mise en marché des bouvillons. Investissement Québec et un prêt bancaire complètent le montage financier. Depuis juin 2004, les producteurs du Québec ont contribué pour environ 2,6 M \$ (à la fin de l'année 2005) à leur fonds de développement.

### Faits saillants

Au cours de la dernière année, les producteurs ont finalisé la mise en place de la structure juridique requise, à savoir la création d'une fiducie (Fiducie des producteurs de bouvillons d'abattage du Québec) et d'une compagnie (Société de commercialisation du bouvillon d'abattage (SCBA) inc.). Les représentants des producteurs ont également été nommés aux différents conseils d'administration (abattoir, fiducie et SCBA).

En 2005, d'importants travaux d'agrandissement et de modernisation de l'abattoir ont permis de faire passer sa capacité d'abattage et de transformation de 600 à 750 têtes par semaine, à la fin de 2005, et à 1200 têtes à l'été 2006.

Pour consolider la situation financière de l'entreprise et permettre à l'abattoir de faire face aux différentes éventualités, les producteurs ont également déposé une demande d'aide dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants* du gouvernement fédéral.

## Abattoir Levinoff-Colbex

Les producteurs de bovins de réforme du Québec sont, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, propriétaires, en partenariat avec les familles Cola et Dubé, de l'abattoir Levinoff-Colbex, à la suite d'une entente de principe intervenue le 2 décembre 2004. Les producteurs possèdent 80% des actifs de la nouvelle société en commandite, tandis que les autres 20% sont détenus par les familles Cola et Dubé, qui demeurent gestionnaires de l'entreprise.

Il s'agit de la plus importante entreprise d'abattage et de transformation de vaches de réforme de l'est du Canada. L'acquisition porte sur un abattoir à la fine pointe de la technologie, doté d'une capacité d'abattage de 5000 têtes par semaine, d'une salle de découpe, de deux boucheries et d'une clientèle corporative bien établie.



Grâce à ce partenariat, les producteurs s'assurent d'obtenir le meilleur prix du marché pour leurs bovins de réforme, tout en pouvant récupérer, à moyen terme, une partie des bénéfices reliés aux opérations d'abattage et de transformation.

Pour financer l'acquisition, les producteurs versent une contribution de 20\$ pour chaque bovin de réforme mis en marché, directement déposée dans le Fonds de développement de la mise en marché des bovins de réforme. Un prêt de 19 M\$ d'Investissement Québec et un autre accordé par la Banque Nationale du Canada complètent le montage financier. Depuis le 13 décembre 2004, soit la date du début de la perception de la contribution, les producteurs ont contribué pour environ 2,4 M\$ (à la fin de l'année 2005) à leur fonds de développement.

### Faits saillants

En 2005, les producteurs ont finalisé les négociations qui ont mené, en mars 2005, à la signature d'un protocole d'entente détaillé et, en novembre 2005, à la signature finale de la transaction. Dans la foulée des négociations, les producteurs ont fait

procéder à la vérification diligente de l'entreprise par des experts (comptables, évaluateurs, fiscalistes, etc.) dans le but de confirmer la valeur des biens acquis. Ils ont également préparé un plan d'affaires confirmant la viabilité financière du projet selon les différents scénarios de marché (avec ou sans embargo).

Enfin, pour consolider la situation financière de l'entreprise et permettre à l'abattoir de faire face aux différentes éventualités, les producteurs ont aussi déposé une demande d'aide dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les abattoirs de ruminants* du gouvernement fédéral.

## Réseau Encans Québec (REQ)

Créé en avril 2002, Réseau Encans Québec est devenu le chef de file en matière de ventes d'animaux vivants au Québec, contrôlant plus de 80% du volume de bovins transitant par les encans. REQ est composé de trois sites principaux : St-Hyacinthe, St-Isidore et Danville, puis de trois autres sites complémentaires : Princeville, Lac-à-la-Croix et Ste-Marie. Les producteurs de bovins du Québec sont propriétaires à 50% du réseau, l'autre moitié appartenant au groupe STM, également gestionnaire des encans.

En plus de maintenir un niveau de services aux producteurs et de faciliter la mise en place de nouveaux services, le partenariat a permis de moderniser le réseau d'encans tout en contrôlant les coûts de commercialisation.

### Faits saillants

Après trois années particulièrement actives, (démarrage de la nouvelle structure, construction de St-Isidore, travaux de rénovation à St-Hyacinthe et implantation de la traçabilité), REQ a, au cours de la dernière année, surtout travaillé à consolider ses activités tout en collaborant activement à l'implantation de la vente de bovins de réforme sur base carcasse. Également, REQ a contribué à la réalisation des ventes de veaux semi-finis et des ventes par lots anonymes par enchères électroniques (classement, transfert de données et paiement aux producteurs).



Fédération  
des producteurs  
de bovins  
du Québec



555, boul. Roland-Therrien, bureau 305  
Longueuil (Québec) J4H 4G2  
Téléphone : (450) 679-0530  
Télécopieur : (450) 442-9348  
fpbq@upa.qc.ca  
www.bovin.qc.ca